



**“Encore cette année,  
nous avons  
réussi à  
diminuer  
les dépenses de  
notre  
fonctionnement”**

**“Ce projet que nous  
portons ensemble  
a un nom :  
“Le Projet  
Mairie”**

**“ces  
économies  
très  
importantes,  
nous permettent de  
maintenir notre  
capacité à investir”**

Le 10 Avril a eu lieu le vote du budget 2017. Ce Conseil Municipal spécial finances est le moment fort, chaque année, de la vie d'une Collectivité Territoriale.

Comme je l'explique à mes collègues élus, les écritures comptables ne sont qu'une conséquence de notre mode de gestion. Grâce à notre feuille de route bien identifiée, nous pouvons projeter sur les desseins qui feront de notre ville d'ici la fin du mandat, une cité où nous aurons réussi à mettre à niveau tout le structurant manquant (*programmes voirie, réhabilitation, lien social, un commerce de proximité dynamique, médiathèque, etc...*).

Encore cette année, nous avons réussi à diminuer les dépenses de notre fonctionnement. Je remercie tous les agents qui ont contribués à ce que cette projection soit réalisée. La performance, le changement de comportement, l'implication, est tel que je souhaite remercier publiquement les agents territoriaux de notre commune.

Tout ce travail d'équipe, (*Agents – Élus*), que nous avons partagé, peaufiné tout au long de ces trois premières années de mandat, les organisations définies, les mises en place sur le terrain, font que cette réussite est identifiée en chiffres sur notre Compte Administratif de 2016.

Ce projet que nous portons ensemble a un nom **« Le Projet Mairie »**.

Nous avons essayé de tout prévoir, maîtrise des dépenses de notre Section Fonctionnement, malgré une augmentation quantitative des Agents, (*cela était nécessaire afin d'assurer un bon service aux usagers*), tous les contrats de service ont été renégociés, une économie très importante dans les dépenses à caractère général, grâce à notre **« Chaine Achats »** etc...

Ces économies très importantes, nous permettent de maintenir, notre capacité à investir. Là encore, afin d'être le plus pertinent possible en termes de gestion, nous ventilerons tous ces investissements de façon analytique, en **« Programmes »**, cela nous permettra de suivre au mieux toutes les dépenses engagées (*par projet*).

Toute cette programmation d'investissements réalisée sur la base d'importantes économies en section de fonctionnement, par des recettes exceptionnelles, font qu'encore une fois cette année, nous n'aurons pas recours à l'augmentation des impôts locaux.

Tout ce mode de gestion a été visionné sous forme de PowerPoint, lors du Conseil Municipal. La transparence, l'efficacité de la présentation, a permis à tous les Elus de pouvoir comprendre, les bienfaits d'un mode de gestion identifié.

Je remercie d'ailleurs l'ensemble du Conseil Municipal d'avoir voté le Budget 2017 à l'unanimité.

Le travail quotidien, les heures de travail à simuler, comprendre, écouter, me permettent de vous dire en toute humilité, « toutes les décisions importantes sont prises, sous forme de réunion publique de travail, participez » !

Plus nous serons à débattre, à partager pour l'intérêt général, et mieux Espira de l'Agly se portera.

**“Tous les postes de dépenses quotidiennes ont fait l'objet d'une étude pointue afin de ne retenir que l'essentiel”**

**“Depuis trois ans, nous dégageons ainsi les marges de manœuvre nécessaires et conformes avec notre feuille de route, le Projet Mairie”**

**“Les investissements pour votre qualité de vie en hausse”**

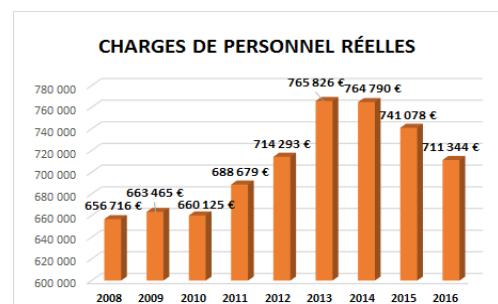
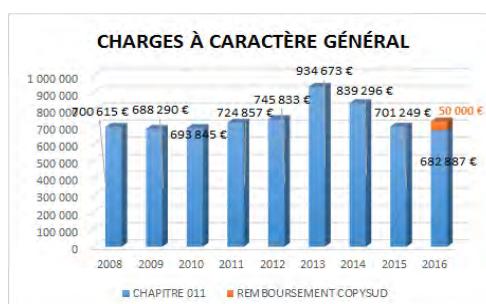
Le Conseil Municipal a voté, le 10 Avril le compte administratif 2016 et le budget primitif de l'année 2017. Le contexte national économique et financier inédit impose à notre ville de réagir selon un plan triennal de prospective budgétaire (2017 > 2020). Le budget 2017 en respecte les grands principes : poursuivre les économies de fonctionnement (-3,62% d'économie en 2016 par rapport à 2013), maintenir un investissement élevé sans faire appel à l'emprunt (par autofinancement) et geler les taux de la fiscalité locale.

## 2014 > 2016 : DES ACTES FORTS

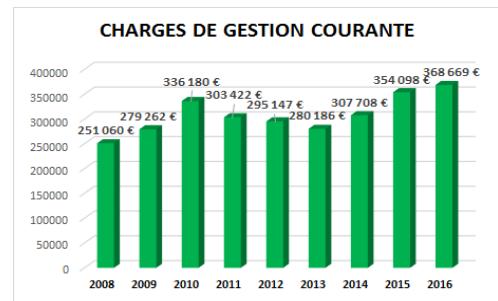
1. Des dépenses de fonctionnement sont maîtrisées : -3,62 % sur l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement de 2 507 429,88 €, remboursements maladie et d'aides à l'emploi déduits, dont 732 866 € sont consacrés aux dépenses de gestion courante correspondant à la bonne marche du service public local. Cette part est en nette diminution : 201 786 € soit 21,6 % de moins qu'en 2013 grâce au plan d'économies appliqué par les services mais qui n'impacte pas la qualité des prestations citoyennes. Tous les postes de dépenses quotidiennes ont fait l'objet d'une étude pointue afin de ne retenir que l'essentiel.

### La performance, tout d'abord.

Cela se traduit par la réorganisation de nos services comme annoncé plus avant, en quantité (*6 agents de plus*), mais aussi par l'optimisation de nos achats, la rationalisation de nos missions. Depuis trois ans, nous dégageons ainsi les marges de manœuvre nécessaires et conformes avec notre feuille de route, (*le Projet Mairie*). Ces mesures établies grâce à notre contrôle de Gestion encore un nouvel outil mis en place dans notre collectivité (*et qui n'existe que trop peu dans les collectivités territoriales*), nous permet sans rogner sur la qualité des services publics de faire des économies en fonctionnement de :



2. Un autofinancement renforcé : + 290 %. La ville va financer sur ses propres ressources ses investissements à hauteur de 4 984 036 €.



3. Les investissements pour votre qualité de vie en hausse : avec 1 275 186 € pour 2016, ils seront en nette augmentation pour la période 2017 > 2020, pour atteindre un niveau prévisionnel de 5 428 864 € en 2017.

**“Pour la section Investissement, cette section est représentative de la bonne santé financière et correspond à l’indicateur de croissance d’une ville”**

**“Notre capacité de désendettement de 1,9 ans nous permet d’envisager des projets d’investissement d’envergure”**

Pour la section Investissement, cette section est représentative de la bonne santé financière et correspond à l’indicateur de croissance d’une ville :

Espira poursuit son ambitieux programme, certes pendant la campagne électorale, il s’agissait de « promesses », et on sait souvent ce que sont les promesses électorales. Et bien comme je le dis souvent « on dit ce que l’on fait et peut-être pas suffisamment, mais surtout, on fait ce que l’on dit ».

**Notre capacité de désendettement de 1,9 ans nous permet d’envisager des projets d’investissement d’envergure.**

4. Malgré un cadre financier plus contraint entre ce mandat et le précédent ; puisque nous devons tenir compte d’éléments obligatoires et conjoncturels tels que :

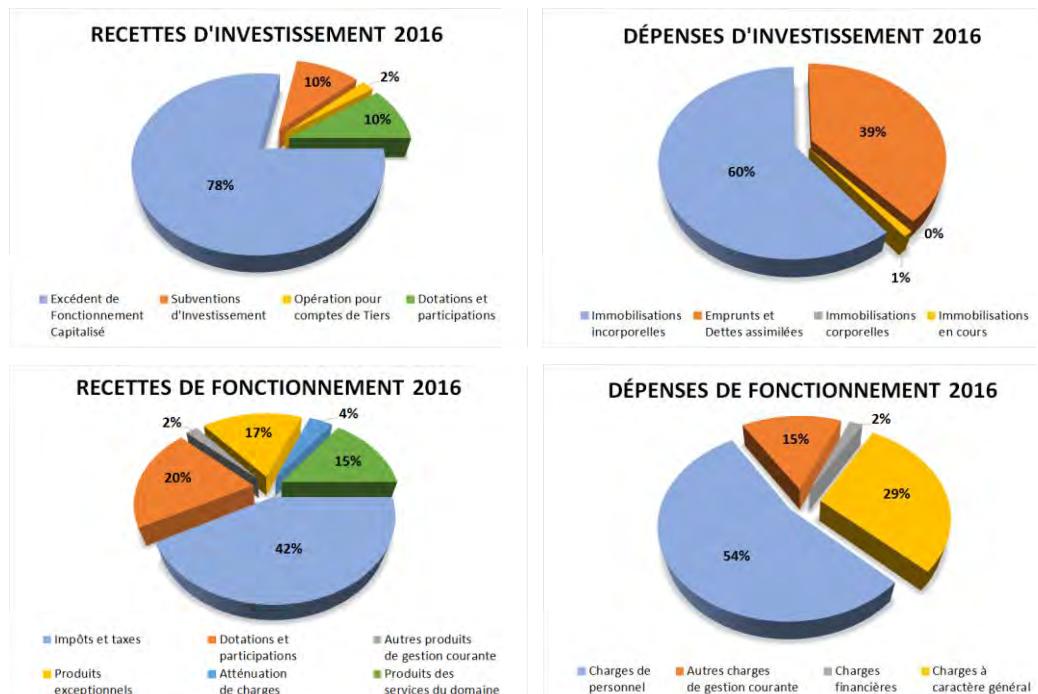
#### **COÛTS (estimation)**

- + 510 924 € sur 3 ans pour les Coûts Enfance et Jeunesse (*Rythmes scolaires et périscolaire*)
- + 50 400 € sur 2 ans en raison du transfert effectué par le gouvernement pour l’Instruction du Droit des Sols en commune en lieu et place de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer

#### **RECETTES (minorées)**

- - 141 522 € sur 3 ans par la perte de Recettes exceptionnelles (*Provençale – CET*)
- - 111 475 € sur 3 ans Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l’Etat vers les communes en raison de son plan de réduction des dépenses publiques (2015-2017)

**NOUS ARRIVONS À UN RÉSULTAT CUMULÉ D’EXCÉDENTS FIN 2016 DE 4 984 036 €.**



## **LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2017**

Le budget primitif 2017 représente :

- **EN SECTION DE FONCTIONNEMENT : 5 470 027,12 €**
- **EN SECTION D'INVESTISSEMENT : 5 428 864,22 €**

## Les dépenses d'investissement sont réparties principalement dans les programmes d'investissement suivants :

- 350 000,00 € pour les acquisitions foncières et 150 000 € d'acquisition d'immeubles
- 260 394,53 € au remboursement du capital de la dette
- 162 835 € consacrés à l'investissement fonctionnel (*ordinateurs, mobilier, véhicules...*)
- 118 000 € en travaux de bâtiments
- 1 022 331 € en travaux de voirie
- 600 000 € création d'une Halle commerçante couverte
- 1 680 000 € création d'un Centre Culturel
- 600 000 € pour la potence agricole et 32 000 € pour le programme zéro pesticide
- 24 000 € d'extension de la vidéo protection
- 11 000 € de travaux de mise en accessibilité

**“L’engagement  
a été pris devant  
chaque citoyen :  
nous  
n’augmenterons  
pas les taux  
des impôts  
locaux”**

**“Nous avons fait  
le choix de  
maintenir le Taux  
d’Enlèvement  
des Ordures  
Ménagères  
au niveau où il  
était”**

## IMPÔTS LOCAUX : 0% D’AUGMENTATION

L’engagement a été pris devant chaque citoyen : nous n’augmenterons pas les taux des impôts locaux. Cette décision, engagée pour ne pas peser sur votre pouvoir d’achat, sera de nouveau reconduite pour la part que nous maîtrisons : Taxe d’Habitation, Taxe Foncier Bâti et Non Bâti et enfin la Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères (*TEOM*). Ces trois taxes « ménages » sont basées sur l’assiette fiscale définie par l’Etat. La détermination de l’assiette est réalisée à partir de la valeur locative cadastrale des immeubles. Elle est du ressort exclusif de l’Etat. La commune ne maîtrise que les taux.

TAXE D’HABITATION	TAXE FONCIER BATI	TAXE FONCIER NON BATI
10,66 %	14,77 %	45,24 %

Nous avons fait le choix de maintenir le Taux d’Enlèvement des Ordures Ménagères au niveau où il était, car nous avons programmé des investissements tout au long du mandat, notamment des colonnes enterrées principalement en centre-ville afin de diminuer d’ici la fin du mandat le coût de collecte. Cela nous permettra d’une part d’améliorer l’environnement du centre-ville (*pas de poubelles dehors*) puis d’autre part de baisser le taux en fin de mandat.

TAUX D’ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	18,12 %
---	---------

## CE QU’IL FAUT RETENIR POUR L’ANNÉE 2017

5 470 027,12 €	LE MONTANT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
5 428 864,22 €	LE MONTANT DES DÉPENSES D’INVESTISSEMENT
41 %	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PROVIENNENT DES IMPÔTS ET TAXES
93,25 %	LES RECETTES D’INVESTISSEMENT ISSUES DE NOS EXCÉDENTS FINANCIERS 2014 > 2016
0 %	PAS D’AUGMENTATION DES IMPÔTS